Carte du territoire

Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) : consultation citoyenne ouverte jusqu'au 30 septembre

L'Agglo Cap Atlantique lance une consultation auprès de ses habitants sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) pour leur permettre de s'exprimer sur la vision et les objectifs du développement de notre territoire sur le long terme.

Publié le 30 juillet 2024

Une consultation citoyenne sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du SCOT

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), une des grandes parties du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), a pour objectif de donner une vision de notre territoire dans les années à venir.

Pour mieux comprendre, quelques informations sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est un document stratégique et réglementaire dans lequel sont définies les grandes orientations, règles (environnement, habitat, économie…) à suivre pour l'aménagement de tout un territoire Il sert de référence pour les plans locaux d'urbanisme (PLU) définis par chaque commune et qui doivent être consultés pour l'obtention, ou non, de tout permis de construire.

Le SCOT actuellement en vigueur dans notre agglomération a été approuvé en 2018. Etant donné que les territoires sont en constant mouvement (changement climatique, évolution des lois, nouveaux besoins, nouvelles technologies…), il est obligatoire de réviser ce document au moins tous les 6 ans. C'est ce qu'a lancé CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo en décembre 2022.

Le SCOT est composé de 2 grandes parties : le PAS et le DOO

- Le **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)** qui est la vision de l'aménagement de notre territoire : présenté en 2024
- Le **Débat d'Orientation d'Objectifs (DOO)** qui constitue les directives à suivre pour aménager notre territoire : présenté en 2025

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qu'est-ce que c'est ?

Ce document, très important pour le quotidien des habitants puisqu'il définit ce qu'il est possible ou non de faire en matière d'aménagement dans toute notre agglomération, est réalisé par des experts qui se basent sur les réalités du terrain mais également sur l'avis de la population.

Les 3 axes majeurs du PAS

Le contenu du PAS se décline en 3 grands axes pour notre avenir, qui font référence aux 3 grandes ambitions du Projet de Territoire de l'Agglo :

- « **Un territoire accélérateur de la transition écologique et énergétique** » pour un territoire en adaptation au changement climatique et actif face au défi énergétique et de lutte contre les gaz à effet de serre, qui s'engage dans une trajectoire décarbonée et, qui préserve et valorise un environnement exceptionnel (Biodiversité, Agriculture et Alimentation, Energie et Décarbonation, Mobilité) ;
- « **Un territoire authentique, porteur de bien vivre pour tous et d'une économie durable et novatrice** » pour un territoire équilibré et structuré autour d'une colonne vertébrale « La Baule, Guérande, Herbignac » accompagnée de toutes ses communes répondant aux attentes de ses habitants en articulant la logique du triptyque « logement, emploi, mobilité"
- « **Un territoire d'eau, littoral et maritime exceptionnel à préserver et à valoriser** » pour conforter un territoire exceptionnel à l'identité et au rythme de vie façonnés par l'eau, des marais de Brière aux marais salants, des cours d'eau à la mer (Politique de l'eau, Tourisme, Activités liées à la mer et au littoral, Risques et Stratégie de gestion du trait de côte).

Une consultation citoyenne sur le PAS ouverte jusqu'au 30 septembre

À chaque étape de la construction du SCOT, chacun peut émettre son avis pour l'avenir de son territoire et c'est pourquoi aujourd'hui, et jusqu'au 30 septembre prochain, il est possible de réagir sur le PAS :

- en ligne sur le site de l'Agglo Cap Atlantique : Donnez votre avis sur le Projet d'Aménagement Stratégique jusqu'au 30 septembre 2024 - CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo (cap-atlantique.fr)
- en mairie de Guérande à l'accueil aux horaires d'ouverture du service urbanisme
- au siège de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo sur des registres

Plus d'infos sur le site de l'Agglo Cap Atlantique : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) : consultez le

Ville de Guérande

HOTEL DE VILLE
7 place du marché au Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h